

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 32
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 6

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 4 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 28 juin, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, M. PHILIPPE BAUMLIN, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEUILLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, Mme ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, M. NICOLAS COSTES

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à Mme KATY COLDER), Mme MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à Mme SYLVIE PIEROT), M. DOMINIQUE GIRONNET (Pouvoir donné à Mme MONIQUE GUEDES), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à M. JEAN-MARIE VITRAC), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à Mme ELISABETH ATTELAN), Mme ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. ERWAN DANIEL)

Etait absent excusé :

Monsieur LAURENT ROUX a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/69

Objet : Convention de partenariat culturel avec l'association Cléante

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2017-57 du Conseil Municipal du 14 juin 2017 portant sur la convention de partenariat culturel avec l'association Cléante.

Effectivement, dans le cadre de la politique culturelle menée par notre Commune, Monsieur le Maire propose, avec la compagnie CLEANTE, de soutenir la création artistique contemporaine par l'objet du théâtre et le développement des publics grâce à la création d'œuvres, la diffusion de répertoires patrimoniaux, la médiation et l'éducation artistique en direction de la jeunesse.

Ces orientations communes ont permis en 2017 et 2018 d'envisager un partenariat entre cette association et la commune, en vue de programmer des spectacles en concertation entre la commune et l'association.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler cette convention de partenariat qui portera sur l'organisation des représentations aux dates suivantes :

Envoyé en préfecture le 10/07/2018

Reçu en préfecture le 10/07/2018

Affiché le 10 JUIL. 2018

ID : 031-213105612-20180710-D2018_69-DE

- Les 16 et 17 novembre 2018, pour une représentation : L'ABRIBUS
- Les 1^{er} et 2 février 2019, pour une représentation : LE DINER DE CONS
- Les 29 et 30 mars 2019, pour une représentation : LE MALADE IMAGINAIRE
- Les 24 et 25 mai 2019, pour une représentation : OSCAR

La présentation de la saison culturelle 2018-2019 est fixée au samedi 29 septembre 2018

En matière d'éducation artistique, il sera toujours demandé à la compagnie CLEANTE de programmer des séances scolaires pour cette année de partenariat.

La Compagnie CLEANTE prendra à sa charge tous les frais artistiques liés à l'organisation des spectacles.

En contrepartie, la commune de L'Union accordera la gratuité de l'occupation de la Grande Halle, des loges et du matériel technique nécessaire à la bonne tenue des spectacles et de la soirée de présentation.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal :

- De renouveler ce partenariat pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 30 juin 2019,
- De l'autoriser à signer la convention correspondante et l'ensemble des documents y afférent.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

Moins 8 abstentions (Mme NADINE MAURIN, M.XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M.JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, M.ERWAN DANIEL, Mme ISABELLE SEROR) :

- De renouveler ce partenariat pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 30 juin 2019,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention correspondante et l'ensemble des documents y afférent.

- Transmis le 10 JUIL. 2018

- Affiché le 10 JUIL. 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFE

